

## Parcours : L'état des personnes

Niveau : Initiation

Durée : 0,21 jour(s) soit 1,5 heure(s)

### Public concerné

---

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière

### Compétences pédagogiques

---

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Définir la notion de personne au sens du droit notarial
- Identifier les caractéristiques juridiques d'une personne, que celle-ci soit une personne physique ou une personne morale

### Contenu

---

- **Quiz diagnostique**
- Partie 1 : La notion de personne
- Partie 2 : Les attributs d'une personne physique
- Partie 3 : Les attributs d'une personne morale
- **Quiz Final**
- **Synthèse téléchargeable**

### Prérequis

---

- Aucun

### Modalités d'exécution

---

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une tablette.

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 1H30

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

## Modalités techniques

---

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

### Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

### Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation:

### **Évaluation à chaud à l'issue de la formation :**

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1\* du Code du travail.